



Fédération des Télécommunications, Contenus & Numérique

Madame Muriel PENICAUD  
Ministre du Travail

Hôtel du Châtelet  
127 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Bagnolet, le 26 mars 2020

Objet : Mise en chômage partiel anticipé UES SFR (ALTICE) et autres Opérateurs

<b>LETTRE OUVERTE A MADAME LA MINISTRE DU TRAVAIL</b>
---

Madame la Ministre,

Ce jour, la Fédération UNSa Télécoms dénonce l'ampleur de la mise en place du chômage partiel au sein de l'Union Economique et Sociale de SFR porté par son Directeur Général Monsieur Grégory RABUEL appartenant au Groupe ALTICE.

Cette décision a été prise **unilatéralement, dimanche 22 mars et appliquée dès le lendemain**, par la Direction sans en informer au préalable les Instances Représentatives adéquates et ce en amont de la parution des nouveaux décrets d'applications.

En effet, au-delà des salariés qui travaillent en boutique et qui ne peuvent exercer leur activité, plus de 54% des effectifs hors boutique ont été mis en chômage partiel total alors qu'ils peuvent travailler à distance et de ce fait assurer la continuité de service.

Cette décision a été prise, alors même que l'entreprise annonçait des résultats 2019 exceptionnels (5 milliards d'euros de trésorerie) et qui devraient encore s'améliorer en 2020, malgré les effets du COVID-19.

La Fédération UNSa Télécoms attend de la Direction Générale de SFR d'être une entreprise responsable et citoyenne.

Au regard de cette crise sans précédent, et de la bonne santé économique de SFR (Groupe ALTICE), nous jugeons proprement indécente l'initiative de la Direction Générale, de recourir à des dispositifs mis en place afin d'aider les entreprises en réelles difficultés. En effet, la Fédération UNSa Télécoms est choquée de voir SFR profiter de cet effet d'aubaine en faisant peser sur la Nation la majorité de sa charge salariale alors que les clients de SFR continuent de payer leurs factures pour les services télécoms.

L'esprit de solidarité économique appelé de ses vœux par le Président de la République, doit être porté en premier lieu par les grandes entreprises françaises telles que SFR.

Nous estimons que les mesures exceptionnelles qui sont prises pour contrer les effets dévastateurs du virus, ne doivent en aucun cas servir les intérêts d'actionnaires.

SFR a une responsabilité essentielle en cette période en tant qu'Opérateur d'Importance Vitale dans la fourniture de ses services. Or ce plan de chômage partiel massif nous laisse présager que SFR ne puisse assurer quant à ses obligations avec la sécurité requise.

La très grande partie des salariés sont directement ou indirectement rattachée à la fourniture des services au quotidien, il est inconcevable voir dangereux que SFR, dans ces conditions puisse assurer les même services à ses clients (particuliers, entreprises et administrations), avec moitié moins de salariés. Des situations de stress et de mise en danger de la santé des salariés assurant la continuité de service ont été clairement remontées à la Direction.

Nous vous invitons à une extrême vigilance sur les conséquences des demandes du Groupe ALTICE concernant son plan massif d'activité partielle sur SFR porté par son Directeur Général Monsieur Grégory RABUEL.

C'est pourquoi, nous vous alertons sur ce dossier et plus largement pour l'ensemble des Opérateurs et acteurs du secteur des Télécoms qui sont vitaux en cette période de crise sanitaire.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples échanges.

Nous vous prions, Madame la Ministre, de recevoir nos respectueuses mais très inquiètes salutations.

Patrick ALPOIM  
Secrétaire Général Fédération Unsa Télécoms



COPIE Ministre de l'Economie et des Finances Monsieur Bruno Le Maire

Affaire suivie par :

M. Abdelkader CHOUKRANE : [abdelkader.choukrane@sfr.com](mailto:abdelkader.choukrane@sfr.com) 06 28 09 89 40

Mme Pascale FICHAUT : [pascale.fichaut@sfr.com](mailto:pascale.fichaut@sfr.com) 06 22 84 40 65

M. Brahim BEN MAATOUG : [brahim.benmaatoug@sfr.com](mailto:brahim.benmaatoug@sfr.com) 06 18 23 16 80

M. Patrick ALPOIM : [telecoms@unsa.org](mailto:telecoms@unsa.org) 06 98 08 38 69